

Faribole sur un appel au meurtre



Capture d'écran de la page de Dar al-Islam appelant au meurtre de Rachid Abou Houdeyfa

Le 20 août 2016 a paru le numéro 10 de Dar al-Islam, publication en ligne officielle, en langue française, de l'Etat islamique – alias EI ou Daesh. En page 47 de cette édition figure l'appel à tuer l'imam brestois Rachid Abou Houdeyfa. Le 22 au matin, nous écrivons ces lignes sans qu'aucun personnage officiel de la République ni aucun média de premier plan ne se soit, à notre connaissance, manifesté à ce sujet (1).

L'appel au meurtre publié par Dar al-Islam est assorti d'une photo de Rachid Abou Houdeyfa, de l'adresse de sa mosquée, d'une vue satellite Google Maps et de la mention « imam de l'apostasie vendant sa mécréance avec éloquence ». Il est reproché à l'imam « son appel à voter aux élections françaises et à participer au système démocratique », « son invocation en faveur du taghut (2) du Maroc » pour avoir écrit sur sa page Facebook « le roi du Maroc (que Dieu le protège) », et le fait qu'il se réfère à la loi française, qu'il appelle à respecter. Suit une mention visant à motiver l'appel au meurtre, titrée « jugement légal », où sont cités le prophète Mohammed ainsi que les théologiens Ibn Qudamah al-Maqdisi et Ibn Taymiyya, à propos de l'apostasie et du fait d'être apostat « en terre de mécréance ». L'idéologie jihadiste considère tout autre fondement légal que la charia – démocratie, constitution, législation – comme de l'idolâtrie. Elle voit en tout musulman y adhérant un apostat.

Il n'est pas question ici d'entrer dans le débat sur la

doctrine que professe l'imam Abou Houdeyfa. Il est évident que la critique de son discours relève du droit de chacun d'avoir une opinion et de l'exprimer. Il est tout à fait clair qu'il n'incarne pas la vision la plus communément admise par le gros de l'opinion publique en France de la religion – musulmane ou autre. En somme, libre à qui veut de rejeter son discours, sa doctrine, et même, s'il le souhaite, de le combattre sur le terrain argumentaire. Reste qu'un citoyen français fait l'objet d'un appel au meurtre par une organisation terroriste contre laquelle nous nous trouvons en guerre – un état de guerre incontestable car revendiqué par les deux parties. En guerre, au-delà des niaiseries manichéennes, il convient de faire le nécessaire pour... gagner, par exemple.

En gardant un silence confus, en ne condamnant pas cet appel au meurtre, en le mettant sous l'éteignoir, la France, son exécutif, sa classe politique et ses médias commettraient une erreur stratégique fondamentale. Daesh a explicitement condamné à mort un imam français parce qu'il a appelé à participer au système démocratique et à respecter la loi. S'il n'est pas soutenu par la voix et la force publiques au même titre que n'importe quel autre citoyen menacé de la sorte, nous adresserons un message à tout un auditoire musulman, et pas seulement parmi ceux qu'attirent les interprétations rigoristes de l'islam : *qu'importe que vous appeliez à une pratique respectueuse des lois et des institutions de la République, la France ne vous soutiendra pas face aux terroristes car elle ne vous aime pas.* Au-delà même de la dimension morale de la question, cela revient à livrer à l'ennemi une sérieuse base argumentaire illustrée par l'exemple. L'exemple d'une République dont les voix officielles martèlent qu'il faut combattre les jihadistes aux côtés des musulmans, mais dont les actes projettent une réalité quelque peu différente.

Il est urgent de cesser d'attendre, car il n'a pas encore été donné corps à l'appel au meurtre. Celui qui visait Charb a été

publié par Al Qaeda en mars 2013. On n'avait d'ailleurs guère attendu pour en informer le public (3). Et s'il a fallu près de deux ans, à l'époque, pour que l'assassinat ait lieu, il y a fort à craindre que les délais de réaction des candidats à l'acte terroriste sur le sol national aient considérablement rétréci depuis. Il faudrait alors gérer à la fois le drame et ses conséquences. Ces dernières seraient lourdes. Gouverner, c'est faire des choix. Celui de l'unité devrait aller de soi, surtout « en temps de guerre ».

Jean-Marc LAFON

1. *A l'heure où nous publions, BFMTV vient de se manifester sur le sujet : Daesh appelle au meurtre de Rachid Abou Houdeyfa, imam de Brest – Paul Aveline pour BFMTV : <http://www.bfmtv.com/international/daesh-appelle-au-meurtre-de-rachid-abou-houdeyfa-imam-de-brest-1028447.html>*
2. *Taghût : le terme désigne, sur le plan politique, toutes les lois autres que celles d'Allah (la charia), par nature illégitimes, ainsi que ceux qui gouvernent selon ces lois.*
3. *Charb dans le viseur d'Al-Qaida – Guillaume Novello pour Métro News : <http://www.metronews.fr/info/al-qaida-cible-le-caricaturiste-charb-charlie-hebdo/mmcc!x06QXaAzDg5s/>*